

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 17 mars 2025

Date de convocation : Lundi 10 mars 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 17 mars 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Grivesnes, s'est réuni sous la Présidence de **Madame Anne-Marie PREVOST**.

Présents : Madame Margherita COCHARD 3^{ème} Adjoint, Messieurs Roger BONNENFANT, Dominique DUMORTIER 2^{ème} Adjoint, Francis LEROUX, Jérémy LEROUX, Frédéric PILLOT, Nicolas VION 1^{er} Adjoint.

Absent excusé : Monsieur Kévin DEWULF.

Monsieur Kévin DEWULF donne pouvoir à Madame Anne-Marie PRÉVOST Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas VION

19/2025 Objet de la délibération : Vote du compte financier unique CFU 2024 pour le RPI 2 et 4.

Madame le Maire présente le compte financier administratif 2024 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	2800,27		-1080,00	1720,27
Fonctionnement	63226,24		16744,63	79970,87
Montant total	66026,51		15664,63	81691,14

DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Crédits ouverts	Mandats émis
11	Charges à caractère général	70050,00	68459,90
12	Charges de personnel	157777,00	131775,82
14	Atténuation de produits		
65	Autres charges gestion courante	2000,00	739,32
67	Charges spécifiques	2000,00	1954,12
023	Virement à la section d'investissement		
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	231827,00	202929,16

RECETTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Crédits ouverts	Titres émis
13	Atténuations de charges	0	0
70	Produits des services, domaine de ventes	158000,76	208677,95
73	Impôts et taxes	0	0
74	Dotations, subventions et participations	10600,00	10995,84
002	Excédent de fonctionnement reporté	63226,24	63226,24
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTE REELLES + D'ORDRE	231827,00	282900,03

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chapitre	Dépenses d'investissement	Crédits ouverts	Mandats émis
21	Immobilisations	3000,00	1080,00
16	Emprunt et dettes		
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3000,00	1080,00

RECETTE D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chapitre	Recettes d'investissement	Crédits ouverts	Titres émis
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
001	Excédent d'investissement reporté	2800,27	2800,27
10222	FCTVA	199,73	0,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3000,00	2800,27

Pour le vote du compte financier administratif 2024 du RPI 2 et 4, Madame le maire se retire et Monsieur Francis LEROUX prend la présidence.

Après délibération, les conseillers approuvent le compte administratif 2024 du RPI 2 et 4.

20/2025 Objet de la délibération : Affectation des résultats 2024 pour le RPI 2 et 4.

**Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Madame Anne-Marie PRÉVOST
Maire, après avoir approuvé le compte administratif du RPI 2 et 4 de l'exercice 2024 le
17 mars 2025**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent fonctionnement de : 16 744,63
un excédent reporté de : **63 226,24**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 79 970,87
- un excédent d'investissement de : 1 720,27
- un déficit des restes à réaliser de : 0,00
Soit un excédent de financement de : 1 720,27

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT 79 970,87
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 79 970,87

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 1 720,27

21/2025 Objet de la délibération : vote du compte financier administratif 2024 de la commune de Grivesnes.

Vote de compte financier administratif 2024 pour la commune.

Madame le Maire présente le compte administratif 2024 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	-50989.46		20363,64	-30625,82
Fonctionnement	342200.32	61393,82	34671,22	315477,72
Montant total	291210.86		55034,86	284851,90

DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Crédits ouverts	Mandats émis
11	Charges à caractère général	359950,00	107577,50
12	Charges de personnel	128200,00	115878,86
14	Atténuation de produits	23011,00	22990,00
65	Autres charges gestion courante	193216,82	34193,91
66	Charges financières	5050,00	1450,36

67	Charges exceptionnelles	4000,00	0
68	Dotations aux provisions semi-budgétaire	3000,00	0
23	Virement à la section d'investissement	42954,60	0
042	Opération d'ordre transfert entre sections	99212,58	99212,58
43	Opération d'ordre intérieur de la section fonctionnement	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	858595,00	381303,21

RECETTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Crédits ouverts	Titres émis
13	Atténuations de charges	30000,50	11327,15
70	Produits des services, domaine de ventes	5500,00	38458,04
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1301,00	6910,00
731	Fiscalité locale	106480,00	110743,47
74	Dotations, subventions et participations (éolien)	299007,00	115821,82
75	Autres produits de gestion courante	36500,00	34713.95
76	Produits financiers	0	0
77	Produits exceptionnelles	99000,00	98000,00
78	Reprises provisions semi-Budgétaires	0	0
42	Opération ordre transfert entre sections	0	0
43	Opération ordre intérieur de la section fonctionnement		
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	280806,50	280806,50
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTE REELLES + D'ORDRE	858595,00	696780,93

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chapitre	Dépenses d'investissement	Crédits ouverts	Mandats émis
202401	PUP aménagement terrain	25000,00	7977,60

203	Frais d'études	5380,00	5376,00
204182	Vidéoprotection	52811,00	17600,00
21	Immobilisations	115224,36	84039,15
10	Dotations	0	0
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilés	34000,00	32984,80
165	Dépôts et cautionnement	2000,18	1917,75
27	Créances Autres groupements		
40	Opération d'ordre de transfert entre sections	0	0
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	285405,00	200884,76

RECETTE D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chapitre	Recettes d'investissement	Crédits ouverts	Titres émis
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	45544,00	1179,00
10	FCTVA + TAXE AMENAGEMENT	10300,00	7741,51
21	Vente de la maison	96576,17	96576,17
1068	Excédents de fonctionnement	61393,82	61393,82
16	Emprunts et dettes assimilés		
165	Dépôts et cautionnements reçus	1000,00	732,03
021	Virement de la section de fonctionnement	42954,60	0
192	Plus ou moins-values	1423,83	1423,83
27	Autres immobilisations financières		
2804		1212,58	1212,58
	Pour information R 001 solde d'exécution positif reporté de N-1		
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	285405,00	170258,94

Pour le vote du compte financier administratif 2024 Madame le maire se retire et Monsieur Francis LEROUX prend la présidence.

Après délibération, les conseillers approuvent le compte administratif 2024.

22/2025 Objet de la délibération : affectation des résultats 2024 pour la commune de Grivesnes.

Affectation des résultats 2024 pour la commune de Grivesnes.

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Madame Anne-Marie PRÉVOST Maire, après avoir approuvé le compte administratif de la commune de l'exercice 2024 le 17 mars 2025.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de :	34 671,22
un excédent reporté de :	280 806,50
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	315 477,72
- un déficit d'investissement de :	30 625,82
- un déficit des restes à réaliser de :	36 509,21
Soit un besoin de financement de :	67 136,03

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	315 477,72
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	68 135,03
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	248 342,69
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	30 625,82

23/2025 Objet de la délibération : demande en non-valeur.

Madame le Maire informe les conseillers de la requête de la Perceptrice qui demande en non-valeur pour dossier Messieurs PONCET loyer 2015 janvier à décembre pour un montant de 25,79 euros à prévoir sur le budget 2025.

Après délibération, les conseillers autorisent la demande de non-valeur pour le dossier PONCET.

24/2025 Objet de la délibération : devis colis des aînés pour le Noël 2025.

Madame le Maire présente aux conseillers le devis de la société La Clé des Délices de Cagny pour le colis des aînés.

Montant du devis : 2504 euros

Après délibération, les conseillers acceptent le devis et autorisent Madame le Maire à le signer et à passer commande.

25/2025 Objet de la délibération : subvention voyage scolaire collège Ailly-sur-Noye.

Madame le Maire explique aux conseillers qu'elle a reçu un courrier d'un enfant de Grivesnes qui souhaite obtenir une subvention pour son voyage scolaire à Aguilar de Campo.

Madame le Maire propose une aide de 50 euros.

Après délibération, les conseillers acceptent la proposition de Madame le Maire et l'autorisent à verser cette somme sur le compte de la famille.

26/2025 Objet de la délibération : demande de subvention 2025 du Centre d'Animation Pédagogique des Ecoles de Montdidier.

Madame le Maire fait part aux conseillers de la demande du Centre d'Animation Pédagogique des Ecoles de Montdidier qui sollicite notre adhésion pour un montant 26,40 euros.

Avec cette adhésion, les professeurs des écoles du regroupement peuvent bénéficier de prêt de livres, de documents pédagogiques divers, de matériel informatique, de robots, appareil photo et vidéo numérique, sono etc....

Après délibération, les conseillers acceptent le versement de cette subvention et autorisent Madame le Maire à mandater la somme de 26,40 euros.

27/2025 Objet de la délibération : subvention pour les forains pour la fête locale.

Madame le Maire fait part aux conseillers de la demande des forains concernant la fête locale du 14 - 15 et 16 juin 2025, Madame ROMAIN DECOBECQ souhaite s'installer sur la place pour animer la fête du village : **coût de la prestation 300 € comprenant un manège d'enfants, une pêche aux canards, un crève ballon et une barbe à papa.**

Après délibération, les conseillers acceptent la demande des forains et une subvention de 300 euros sera versée pour l'implantation du manège, avec crève ballons, pêche aux canards, barbe à papa.

28/2025 Objet de la délibération : remboursement des salaires des agents de la cantine par le RPI 2 et 4.

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de réclamer au RPI 2 et 4 les salaires des agents contractuels de la cantine pour la période de décembre 2024 à mars 2025

Salaire brut et charges patronales	AMRANE Mounira	DEVILLERS Emilie	HENRIONNET Christelle	JACOBS Marie	SENEZ Janine
2024 DECEMBRE	559,04	885,01	620,80	997,28	141,36
2025 JANVIER	639,13	688,31	639,06	1017,14	141,40
2025 FEVRIER	559,20	920,06	620,98	997,57	141,40
2025 MARS	559,20	1049,08	773,66	1008,71	141,40
TOTAL	2316,57	3542,46	2654,50	4020,70	565,56

Montant TOTAL= 13 099,79 euros, somme qui sera réclamée au RPI 2 et 4.

Après délibération, les conseillers acceptent la proposition de Madame le Maire. Un mandat sera émis pour le compte du RPI 2 et 4.

29/2025 Objet de la délibération : acompte sur le devis DE00000173 du 02/12/2024 de Monsieur LESIEUR Johan couvreur Micro Entrepreneur.

Madame le Maire informe les conseillers que le couvreur Monsieur LESIEUR qui va réaliser les travaux de toiture du préau, a demandé un acompte de 3542,26 € sur le montant du devis initial de 11807,54 € H.T.

Après délibération, les conseillers approuvent la demande et autorisent Madame le Maire à payer la demande d'acompte.

30/2025 Objet de la délibération : demande de subvention pour les coopératives scolaires – Année scolaire : 2024/2025.

Madame le Maire informe les conseillers de la demande de subventions pour les coopératives scolaires pour l'année scolaire 2024/2025.

Il sollicite une subvention de 25 euros pour chaque élève scolarisé dans notre RPI. Cette subvention permettra de couvrir le coût des transports des diverses sorties organisées en fonction des projets.

Enfants scolarisés dans le RPI :

25 euros x 20 = 500 euros.

Après délibération, les conseillers acceptent la proposition de Madame le Maire et l'autorisent à mandater cette somme pour les coopératives scolaires.

31/2025 Objet de la délibération : : demande de subvention de l'association caritative « La cantine de Petit Homme ».

Madame le Maire soumet aux conseillers la demande de Monsieur Guy CORRABOEUF, Président de la Cantine du Petit Homme 80250 Berny sur Noye qui souhaite recevoir une subvention pour le fonctionnement de la cantine afin de poursuivre leur activité d'aide alimentaire en faveur des familles les plus démunies de la communauté de communes.

Madame le Maire propose de verser une aide de 100 €.

Après délibération, les conseillers acceptent le versement de la subvention de 100 €.

La séance est levée à 21h30
Madame Anne-Marie PRÉVOST
Maire de Grivesnes

Le secrétaire de séance,
Monsieur Nicolas VION
1^{er} Adjoint

